

L'an deux mille seize,

Nombre de Membres : 24

Le : 09 décembre à 15h

En Exercice : 24

Présents : 15

Votants : 17

Le Comité Syndical du SCoT du Pays du Chinonais,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de l'Île-Bouchard sous la
présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**.
Date de convocation : 05 décembre 2016.

PRÉSENTS :

MMES. Valérie BOUCHAUD-VOLLEAU – Isabelle PAIN – Stéphanie RIOCREUX
MM. Michel AUBERT – Thierry BRUNET – Michel CHAMPIGNY – Bernard CHÂTEAU – Michel
MIRAULT – Serge MOREAU – Hervé NOVELLI – Christian PIMBERT – Daniel POUJAUD –
Bernard THIVEL – Pierre VASSEUR – Bernard VÉRON

OBJET :

Validation calendrier phase
PADD

Absents excusés avec procuration :

Jean-Luc DUPONT représenté par Bernard CHÂTEAU
Jean-Serge HURTEVENT représenté par Bernard VÉRON

Absents excusés :

MMES Colette AZÉ – Thérèse FLACELIÈRE – Laurence RIGUET
MM. Denis FOUCHÉ – Cyril MOLESINI



Vu la délibération du syndicat mixte du Pays du Chinonais en date du 07 octobre 2016 validant les points-clés du diagnostic et les enjeux du SCoT.



Monsieur POUJAUD, responsable de la commission SCoT, présente le calendrier de la phase PADD, élaboré en concertation avec les bureaux d'études.

M. POUJAUD rappelle les grandes échéances du PADD pour lesquelles les membres du comité syndical sont concernés :

- * Le séminaire du 11 octobre, qui a fait la transition entre la phase diagnostic et la phase PADD,
- * Les ateliers territoriaux du 7 et du 8 décembre, qui ont permis d'aller plus loin dans la définition du PADD,
- * Un comité syndical au premier trimestre 2017 afin de valider le PADD avant de l'envoyer aux Personnes Publiques Associées,
- * Un débat d'orientations sur le PADD au premier trimestre 2017 suite aux compléments des PPA,
- * Des ateliers thématiques au cours du second trimestre 2017 pour faire la transition entre le PADD et le DOO,
- * Un séminaire pour présenter le PADD au cours du second trimestre 2017 tel qu'il aura été validé par le comité syndical et les différents partenaires,
- * Une exposition publique au cours du mois de juin 2017 pour présenter le diagnostic et le PADD,
- * Des réunions publiques prévues par EPCI au cours du mois de juin 2017 pour présenter le PADD aux habitants.



Le calendrier complet présente également les temps de travail du bureau d'études et de la commission SCoT.

M. POUJAUD rappelle que l'échéance de ces différentes réunions pourra être modifiée, surtout au vu du temps nécessaire au redémarrage du syndicat de Pays dans sa nouvelle configuration. L'ordre des différentes étapes, cependant, devrait rester inchangé.

M. POUJAUD précise que la commission SCoT a validé ce calendrier lors de sa séance du 22 novembre.



Le Comité Syndical du SCoT,

Entendu l'exposé réalisé en séance et l'avis exprimé par la commission SCoT,

Exprime l'accord du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais concernant le calendrier PADD tel que proposé,

Et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ✓ De valider le calendrier PADD tel que proposé, notamment sur l'enchaînement des différentes étapes.
- ✓ De prendre note du fait que les dates estimées pour le premier semestre 2017 ne sont qu'indicatives et pourront évoluer.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Hervé NOVELLI

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-
Préfecture de Chinon

Le :

Publié

Le :